Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 4 Rabiaa II 1443
9 Novembre 2021

N° 103

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2472**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2475**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions..... **2479**
Homologation de résolutions **2480**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2480**
Avis aux créanciers..... **2482**
Convocations
Sociétés anonymes **2483**
Autres sociétés **2485**
Divers
Avis au public..... **2486**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT) ... **2487**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement du mandat du PDG

SOCIETE INTERNATIONALE MARITIME

Société anonyme

Au capital de 387 000 DT

Rue Hédi Nouira (Ex Route du Bac) 2040 Radés

Matricule Fiscal : 83654 R/A/M 000

Identifiant Unique : 83654 R

Immatriculation CNSS : 205499-53

En vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 5.7.2021 enregistré à la recette des finances Place de la République Radés le 30.9.2021 sous numéro 21702557 Quittance M048272 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 28.10.2021 sous numéro 2021F35863663 il a été décidé de reconduire Mr Mohamed Nejib Triki aux fonctions de Président Directeur Général pour la durée de son mandat d'Administrateur soit les exercices 2021, 2022 et 2023.

2021R02723SANB2

SOCIETE INTERNATIONALE MARITIME

Société anonyme

Au capital de 387 000 DT

Rue Hédi Nouira (Ex Route du Bac) 2040 Radés

Matricule Fiscal : 83654 R/A/M 000

Identifiant Unique : 83654 R

Immatriculation CNSS : 205499-53

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 juillet 2021 enregistré à la recette des finances Place de la République Radés le 30 septembre 2021 sous numéro 21702558 quittance M048274 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 28.10.2021 sous numéro 2021 F 35863663 il a été décidé ce qui suit :

- Lecture des rapports de commissaire aux comptes (Général et spécial)
- Approbation des conventions spéciale visée à l'Article 200 du code des sociétés commerciales
- Approbation du bilan et des états financiers de l'exercice 2020
- Quitus aux membres du conseil d'Administration
- Affectation des Résultats de l'exercice 2020
- Fixation de jetons de présence
- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration suivants pour une période de 3 ans soit les exercices 2021, 2022 et 2023 :

Mr Mohamed Nejib Triki

Mme Hanen Triki Ep Rekik

Mme Sameh Triki Ep Ghozzi.

2021R02724SANB2

Réunion du conseil d'administration du 21/10/2021

BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE

S.A au capital de 200.000.000 dinars

Siège social : 10 Bis Avenue Mohamed V 1001 Tunis

RNE : 0012357S

En vertu de l'extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la Banque Tuniso-Koweitienne tenu le jeudi 21 octobre 2021 à 9 heures, enregistré à la recette des finances en date du 02/11/2021 sous le n°21803671, Quittance n°67960 et son dépôt au registre de la RNE sous le numéro 20211105839 en date du 02/11/2021, il a été décidé ce qui suit :

1- Constatation des démissions suivantes :

- Démission de Monsieur Romuald Hajeri de ses fonctions de Président du Comité Permanent d'Audit Interne et d'administrateur au Conseil d'administration de la BTK,
- Démission de Monsieur Christian de Boissieu de ses fonctions de Président du Comité des Risques et d'administrateur au Conseil d'administration de la BTK, et

2- Cooptation de Messieurs Taoufik Baccar et Mohamed Fadhel Kraiem nouveaux administrateurs indépendants de la BTK et Présidents respectifs du Comité des Risques et du Comité Permanent d'Audit Interne;

3- Acceptation de la démission de Monsieur Lassad Ben Romdhane de sa fonction de Directeur Général de la BTK et nomination de Monsieur Zouhaier Ouakaa nouveau de la Banque et fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération;

4- Nomination de Monsieur Lassad Ben Romdhane Directeur Général Adjoint de la BTK.

Ces nominations ont été votées à l'unanimité des membres du Conseil d'administration et sous réserve de l'agrément de la BCT.

2021R02727SANB2

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE NUTRITION ANIMALE S.A

Capital social : 79 707 000 dinars

GP 1 Km 12 Ezzahra

Identifiant unique : 0002992K

Messieurs les actionnaires de la société DE NUTRITION ANIMALE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30/11/2021 à 9H au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la situation financière de la société.
2. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes.
3. Autorisation d'émettre des titres participatifs réservés pour un montant global de 20 000 000 TND sans recourir à l'appel public à l'épargne.
4. Délégation de pouvoir au conseil d'administration pour arrêter les modalités, les montants respectifs et les conditions des titres participatifs qui seraient émis.
5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

Le projet des résolutions ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2021R02736SANB2

«ITALCAR S.A»

Capital social : 3 000 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 2035 Tunis Carthage

MF : 937892D

En vertu de l'assemblée générale ordinaire de la société ITALCAR S.A du 22/4/2021, enregistré à la recette des finances - La Charguia, le 01/6/2021, Quittance n°M59846, enregistrement n°21704257, déposé au Registre National des Entreprises le 28/7/2021 sous le n°202164928, il a été décidé :

- De renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Marwan Mabrouk, de Monsieur Tahar Ladjimi et de la société IDM pour une période de 3 ans s'achevant avec l'approbation des comptes de l'exercice 2023.

- Renouveler le mandat du cabinet Hichem Besbes, commissaire aux comptes de la société pour une période de 3 ans s'achevant avec l'approbation de l'exercice 2023 et la désignation du cabinet de Mme Dorra Ben Hamida, deuxième commissaire aux comptes pour la même période.

En vertu du Conseil d'Administration de la société ITALCAR S.A du 26/4/2021, enregistré à la recette des finances - La Charguia le 01/6/2021, Quittance n°M59852, enregistrement n°21804258, et déposé à la RNE le 4/11/2021 sous le n°2021106234, Monsieur Marwan Mabrouk a été désigné Président du Conseil d'Administration de la société ITALCAR S.A pour une période de 3 ans s'achevant avec l'approbation de l'exercice 2023.

Par ailleurs, le conseil a renouvelé le mandat de Monsieur Kais Krima, Directeur Général d'Italcar, pour une période de 3 ans venant à échéance avec l'approbation des comptes de l'exercice 2023.

2021402678SANB2

Augmentation de capital

NOTICE D'INFORMATION

SOCIETE SELECT BETON

SA au capital de 2.091.400 Dinars

Siège social : Immeuble Mansoura 2 Bloc A 2ème étage, rue du Lac Lochness - 2035 - Les Berges du Lac - Tunis

Identifiant Unique : 0429998 J

Objet social : La fabrication de béton

Durée : 99 ans

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 02 août 2021, lequel procès-verbal a été enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 14 septembre 2021 sous le n°21705644, quittance n°M007399 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises (RNE) à la date du 22 octobre 2021 sous le numéro AC011492021, il appert que cette Assemblée a décidé de réduire le capital social de 2.091.400 Dinars à Zéro (0) et de le porter en même temps de zéro (0) à 1 800 000 dinars et ce par émission de 18 000 actions nouvelles de cent dinars (100 d) chacune.

Modalité de l'augmentation du capital social : 1 800 000 dinars en numéraire par versements en espèces à libérer en totalité lors de la souscription.

Dépôt provisoire : le projet de l'augmentation qui a fait l'objet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 02/8/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 14/9/2021 Enregistrement n°21705644 quittance M007399 a été déposé au Registre National des Entreprises (RNE) le 22 octobre 2021 sous le numéro AC011492021.

Nombre d'actions à souscrire : 18000 actions d'une valeur nominale de 100 dinars chacune à libérer intégralement lors de la souscription par versement en espèces.

Dépôt des fonds : Dans un compte Indisponible ouvert au nom de la société auprès de la STB agence Enfidha - sous le numéro 10307080105869778859.

Délais de souscription : 15 jours à compter de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2021402680SANB2

«KNAUF PLATRES»

Société anonyme

Capital social : 5.000.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle - M'Ghira - Lot n°9 Fouchana Tunisie

Identifiant unique : 0005905G

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6/7/2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 01/9/2020 sous le Qn°5745 En°20704361.

- Adoption des statuts mis à jour.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 7/4/2021 et publié le 12/4/2021 sous Bulletin n°76.

2021402685SANB2

«KNAUF PLATRES»

Société anonyme

Capital social : 5.000.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle - M'Ghira - Lot n°9 Fouchana Tunisie

Identifiant unique : 0005905G

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/10/2018 enregistré à la recette des finances de Fouchana le 24/12/2018 sous le Qn°M089930 En°18805616

Les actionnaires ont nommé la société ECC MAZARS représentée par M. Mohmed Ali El Aouani Cherif en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2018-2019 et 2020

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 9/9/2020 et publié le 30/9/2020 sous Bulletin n°232.

2021402686SANB2

«KNAUF PLATRES»

Société anonyme

Capital social : 5.000.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle - M'Ghira - Lot n°9 Fouchana Tunisie

Identifiant Unique : 0005905G

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/4/2019 enregistré à la recette des finances de Fouchana le 5/7/2019 sous le Qn°M060507 En°19802802.

Les actionnaires ont nommé en qualité d'administrateurs M.Vincent Allard, M.Michael Brüninghaus et Mme Isabel Knauf pour une durée de trois années.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 9/9/2020 et publié le 23/9/2020 sous Bulletin n°226.

2021402687SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

TANIT IMMOBILIERE

Au capital de 870 000 MD

25 Rue du Bois Z.I Ksar Said La Manouba

MF : 0046702 Y/A/M/000

Suivant une assemblée générale extraordinaire datée du 26 octobre 2021, enregistré à la recette des finances Douar Hicher le 28/10/2021 quittance n°M039149, Enregistrement n°21701695 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 3/11/2021 sous le n°2021105993, il a été décidé à l'unanimité :

- Examen du décès de l'associé Kameleddine Landoulsi et distribution de ses parts à ses héritiers.

- Quitus à la Gérante

- Prolongation du mandat de l'actuelle représentante de Mme Amel Landoulsi

- Pouvoirs de la gérante.

2021T01024SRLB2

Cession de parts sociales

Société SOMETEG (SARL)

M.F : 871949S

Siège social : Rue Omar Kheiem Mhamdia

Capital social : 10.000DT

Suivant contrat de cession de parts enregistré à la recette des finances de Fouchena le 9/12/2013 sous le n°1310386 quittance n°M057628, dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des Entreprises le 30/01/2014 il a été décidé ce qui suit :

- Mr Mohamed Elmouldi Mnasri a cédé ses parts sociales soit 25 parts détenues par la société au profit de Mr Bilel Boughanmi

- Mr Mohamed Elmouldi Mnasri a cédé ses parts sociales soit 25 parts détenues par la société au profit de Mr Zied Boughanmi.

2021R02718SRLB2

Société SOMETEG (SARL)

M.F : 871949S

Siége social : Rue Omar Kheiem Mhamdia

Capital social : 10.000DT

Suivant procès de l'assemblée générale extraordinaire du 30/8/2019 enregistré à la recette des finances de Fouchena le 4/9/2019 sous le n°19803587 quittance n°M071976, dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des Entreprises le 17/10/2019 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers des exercices 2016-2017-2018

- Affectation des résultats des exercices 2016 - 2017-2018

- Quitus au gérant pour la gestion les exercices 2016-2017-2018.

2021R02719SRLB2

Société SOMETEG (SARL)

M.F : 871949S

Siége social : Rue Omar Kheiem Mhamdia

Capital social : 10.000DT

Suivant procès de l'assemblée générale extraordinaire du 25/9/2021 enregistré à la recette des finances de Fouchena le 4/11/2021 sous le n°21803919 quittance n°M060025, dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des Entreprises 17/10/2019 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers des exercices 2019-2020

- Affectation des résultats des exercices 2019-2020

- Quitus au gérant pour la gestion les exercices 2019-2020.

2021R02722SRLB2

SOCIETE SOUSSE INTERNATIONAL SCHOOL

Rue Omar Khayem Bouhcina Sousse

MF : 1587366TAM000

Selon un procès-verbal daté de 01/10/2021, enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse, sous le numéro M047946, déposé une copie au Registre National des Entreprises, et il a été délivré au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises sous le numéro 202094169, Bulletin numéro 261.

Et il a été décidé de nommer un nouveau gérant, M. Mahfoudh Al-Aram, titulaire de la C.I.N n°03919838.

2021S01198SRLB2

Sté Kammoun - Dhieb et Fils

SARL au capital social 1 500 000 DT

Av des Martyrs Imm. Ibn Kholdoun - Sfax

RC : B 139691998

MF : 443 202 V/A/M/000

Il ressort du P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 Mai 2014 et enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 29 mai 2014 sous n°14502432 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax sous n°201417881 qu'il a été décidé :

- D'approuver le rapport de la gérance et commissaire aux comptes ainsi que les états financiers de l'exercice 2013,

- D'affecter le résultat de l'exercice 2013,

- De donner quitus au gérant de la société Mme Laila Kammoun,

- D'augmenter le capital social de deux cent cinquante mille dinars (250 000 DT) pour le porter à un million sept cent cinquante mille dinars (1 750 000DT) et ce par incorporation des résultats reportés et de modifier l'article 7 des statuts en conséquence.

2021X01251SRLB2

REGALIS SERVICES SARL

Société à responsabilité limitée Non-Résidente

Capital social : 10.000 Dinars

Résidence Byzance - Rue du Lac Windermere - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

I.U : 1178733 V

Suivant un procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés le 10/2/2017 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau, Tunis le 29/7/2021 sous Qn°M006274 En°21804734

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2015

Les associés décident de nommer Mr. Imed Cheffi en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés le 25/6/2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau, Tunis le 29/7/2021 sous Qn°M006275 En°21804735

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2016 et le 31/12/2017 et le 31/12/2018.

Les associés décident de renouveler le mandat de Mr. Imed Cheffi en sa qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

Dont un exemplaire des P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1178733 V en date du 19/8/2021.

2021402684SRLB2

AUTRES SOCIETES

Révision de statuts de la société

Société Mutuelle de Base des Services Agricoles

ENNEJMA AVICOLE - SOUSSE

Croisement Rue Essedek Mkaddem et Rue Kobros Sahloul 1 Sousse

Mat Fiscal : 455962 V/P/M/000

Suivant procès-verbal n°23 de l'exercice 2020 du 27/7/2021 de l'assemblée générale ordinaire enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 27/9/2021 sous le n°21702714 Quittance n° M041635 dont un exemplaire a été déposé au Registre national des entreprises Sousse le 01/10/2021 dépôt n°202197160 Quittance n°2021F51583299 il a été décidé de réviser les statuts de la société pour les chapitres 7 et 9 en supprimant le niveau d'éducation de président, du trésorier et des membres, et en stipulant qu'ils savent lire et écrire, puis les tâches sont réparties par élection entre eux.

Il a également été décidé de supprimer l'article 14 bis qui stipule la présence de l'ancien président et trésorier aux réunions du conseil d'administration et leur participation aux votes.

2021S01195SODB2

Avis

Suite à l'Assemblée Générale Elective du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de Sfax- Kasserine - Sidi Bouzid qui s'est déroulée au siège du CROPS le 16 septembre 2021 et enregistrée le 23 septembre 2021 à la recette des finances Abou Kacem Chebbi - Sfax sous le numéro de quittance : M083642 et le numéro d'enregistrement : 21703577 nous communiquons la composition du nouveau bureau :

- Présidente : Mme Olfa Sellami

- Vice - Présidente : Mme Souhaila Ben Amar

- Secrétaire Général Mr Karim Bouzguenda

- Trésorier : Mr Ilyes Siala.

- Membres :

Mr Abdelhamid Khlifi

Mr Med Ali Ben Ayed

Mr Brahim El Kotti.

2021X01109SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances à Borj Louzir Ariana le 02 juin 2021 sous le Numéro : 21201459 quittance M030622.

Mme Ben Saada Aida a cédé à Monsieur Ben Saada Chakib le fonds de commerce situé au n°B2 immeuble Samar cité Hédi Nouira borj Louzir Ariana.

Toute opposition concernant cette vente doit être déposée entre les mains du maître Rim Arab avocate à la cour de cassation 20 rue Ibn Kaldoun - Tunis.

Après le délai de 20 jours, toute opposition sera nulle.

Cet avis a été publié aux journaux Essahafa et La Presse du 19 octobre 2021.

2021T01019FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP daté le 24/9/2021 enregistré à la recette des finances de La Goulette le 26/10/2021 sous le n°21206327 quittance n°83694 Mr Walid Ben Taher Mrezgua CIN n°08300262 a vendu sous procuration de Mr Youssef Ben Taieb Ben Ali CIN n°05470670 tout le fonds de commerce exploité comme cafétéria nommée «Which Way» sis à la rue El Yassamine cité El Mostakbel Ain Zaghouan RNE n° 1505881 G à Mr Hamza Ben Mohsen Dehmani CIN n°05497254

Toutes les oppositions doivent être faites chez Mr Walid Ben Taher Mrezga sis au n°6 rue Gazza Le Kram Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette vente au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Essahafa du 4/11/2021.

2021T01020FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances d'Ezzahra sous le n°21202003 quittance n°M039374, M. Mohamed El Mahdi El Badri titulaire de la CIN n°09610957 a cédé à M. El Mahdi Ben Nassr titulaire de la C I N n°05160180 le fonds de commerce consistant en un dépôt de vente d'eaux et de boissons gazeuses sis au 01 rue de Carthage Ezzahra Ben Arous.

Les oppositions seront acceptées chez l'acquéreur à son adresse sise au 11 rue de la Perle Ezzahra Ben Arous.

Cette annonce a été publiée dans les journaux la presse et «Essahafa el Yawm» le 4/11/2021.

2021T01021FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon l'acte enregistré à la recette des finances rue Boulbaba Mrabet Gabès sous le n°21206460 le 27/10/2021, quittance m051125 Mr Hassen Hamouda a vendu la totalité du fonds de commerce ayant pour objet café cité universitaire Sidi Aboulbeba 6012 Gabès à Mr Walid Ben Zouhayer Ben Salem Louz à la somme de trente milles dinars 30000 et il a été publié au journal AL-SHOROUK à la date du 30/10/2021.

Les oppositions au payement du prix peuvent être formulées au domicile de vendeur au Choukat Shhira Sfax et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT.

2021R02704FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte écrit signé des deux parties en date du 13 octobre 2021 et enregistré auprès de l'administration financière de Béja le 22 octobre 2021 sous le numéro 202100389, Madame Nejla Ben Hassine (Cin - 08953102) a cédé, son numéro A05215042021, MF1621255K, à Monsieur Fayçal Tlili (Cin - 02230377) l'intégralité de son fonds de commerce (A05215042021), à l'identifiant fiscal numéro 1621255K, et sis 02 Rue Ghana Béja-Sud 0029029, servant de café type A.

Les recours peuvent être formulés contre ledit acte sous un délai de 21 jours à compter de la date à laquelle la présente publication aura été publiée sur le Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 28/10/2021.

2021R02705FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances de Midoun Djerba le 26/8/2021 sous n°21202755 quittance n°M042436, Monsieur Abdelhak Krouna, titulaire de la CIN n°13424323 et demeurant à Cité ELkrayna Sedouikch Jerba, a vendu la totalité du fonds de Commerce lui appartenant, destiné à tout commerce et exploité actuellement en Pizzeria sous le nom commercial «Le Bon Goût» dans le local sis à El May sur la route principale Djerba Zarzis, appartenant à Monsieur Ben Youssef Hédi, avec tous ses éléments corporels et incorporels et ce à Monsieur Abdelghani Ktati titulaire de la CIN n°13489158 et demeurant à Tlet Guallala Djerba.

Toutes les oppositions seront reçues par l'acheteur au local d'exploitation du fonds dans les 20 jours de la parution de cet extrait au J.O.R.T.

Cet extrait a été publié aux journaux Echourouk du 16/10/2021 P 19 et Le Quotidien du 16/10/2021 P 11.

2021R02706FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé le 10/10/2021 par Maître Chouikhi Fathia avocat à Médenine légalisé à la municipalité de Médenine le 12/10/2021 et enregistré à la recette des finances à Médenine le 12/10/2021 quittance n°M078094 enregistrement n°21203062 Mr. Latrech Noureddine titulaire de la CIN n°08615742 résidant à route de Rchada Médenine Nord Médenine, a cédé à Mr Saadaoui Ali titulaire de la CIN n°08638802 résidant à Legssirat Gmana Bni Kdech Médenine, la totalité du fonds de commerce, sis à la route de Rchada Médenine, consistant en une épicerie destinée à la vente des alimentations générales et des fruits et des légumes avec tous ses éléments corporels et incorporels avec un prix total : quatre milles cinq cent dinars. Cette annonce a été publiée aux Journaux "Echourouk" et le quotidien du 17/10/2021.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse suivante Legssirat Gmana Bni Kdech Médenine, dans un délai maximum de vingt jours de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2021R02707FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Omrani Mokhtar avocat à la cour d'appel enregistré auprès de la recette des finances de Benguerdane le 12/10/2021 reçu n°M048926 enregistrement n°21201162 Najaa Ahmed Ben Béchir Ben Ali C.I.N n°13411404 a vendu son fonds de commerce "café 1ère classe salon de thé le palais".

Tout le fonds de commerce dont ils sont propriétaires avec tous ses éléments corporels et incorporels existant avenue de poste Benguerdane à Chandoul Miloud Ben Béchir Ben Hajj Ali titulaire C.I.N n°05721390.

Les oppositions sur le prix de la vente seront reçues entre les mains du vendeur dans le café l'objet du contrat.

Et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux le Quotidien et Echourouk du vendredi 15 octobre 2021.

2021R02708FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Radés en date du 25/10/2021 sous le numéro 21202833 quittance n°052084 Madame Houda Bent Mohamed Ben Salah Marzouk épouse Refki Helal titulaire de la C.I.N n°00786944 a vendu à Monsieur Othmen Ben Mouheddine Ben Othmen Bouguatf titulaire de la C.I.N n°05436717 la totalité du fonds de commerce exploité dans la restauration légère sis à 20 rue Khair-Eddine à Radés.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du local sis à Radés.

Cette vente a été publiée aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 4/11/2021.

2021R02714FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte SSP du 22/10/2021 enregistré à la recette des finances de Midoun le 25/10/2021, quittance n°M052442, enregistrement n°21203561 Mr Sassi Gtati, demeurant à Telet Guellela Jerba, a vendu à Mr Sami Chammakhi demeurant à Sedghiane Jerba, le fonds de commerce d'une bijouterie situé à Midoun près de la rue Hamilcar en face du complexe Bouchadekh.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains du vendeur au siège du fonds, et ce dans les 20 jours qui suivent la publication au journal officiel.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echrououk et le Quotidien du 31/10/2021.

2021R02725FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 24/10/2021 enregistré à la recette des finances de Kaalat Landalous le 01/11/2021 sous le n°21205639 quittance n°M074926, Ghadda Bent Riadh Messai titulaire C.I.N 07495624 a cédé à Mohamed Ben Mnaouar Romdhani C.I.N 07261162, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis à Immeuble Luxor 1 magasin n°2 Montplaisir Tunis belvédère Tunis, consistant son activité principale café et connu sous le nom commercial «café Luxor».

Les oppositions éventuelles doivent être formulées auprès de Bureau de l'avocat maître Fakhr Eddine Boulares sis à 67 Avenue Alain Savary Immeuble A 3ème étage bureau 3-2 Belvédère Tunis dans un délai de 20 jours de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est apparu aux journaux quotidiens «Echourouk et le Quotidien» du 5/11/2021.

2021R02726FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Yousfi Dhia Avocat chez la cour d'Appel de Sousse, titulaire de la carte d'identité 07707741 immatricule fiscal 1370047/G annonce que : En vertu d'un acte sous seing privé en date le 11/10/2021, enregistré à la recette des finances Sousse le 27/10/2021 sous le numéro 039570 quittance n°21202163, Mr Abdelaaziz Etif, titulaire de la carte d'identité n°04149384 a vendu à Mr Adel Yousfi titulaire de la carte d'identité n°11900161 la totalité du fonds de commerce à usage d'un café "Dawn Tawn", sis au rez-de-chaussée immeuble Rayahine Sahloul 1 Sousse. Les oppositions doivent être signifiées dans un délai de vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur à l'adresse suivante : 39 cité Okba kairouan. La publication a été effectuée dans deux journaux Echourouk et Le Quotidien le 3/11/2021.

2021S01194FCCC2

Donation d'un fonds commerce

Par acte authentique daté du 20 septembre 2021 édité par les maîtres Mme Raoudha Chalabi et maître Mme Fatma Nagati, Mr Khalifa Chebil a fait une donation à la Sté Roukaya des

Services de Rebobinage de tout le fonds de commerce exploité pour le rembobinage situé à Av. 23 Janvier 5080 Téboulba.

Et toute opposition se fait auprès du donneur susmentionné dans les délais exacts suivant le code du commerce.

Cette annonce est publiée dans les journaux le Quotidien et Echourouk parus le 3 novembre 2021.

2021S01200FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP du 01/11/2021 enregistré à la recette des finances 3 septembre 1934 Sousse quittance n° M054211, enregistrement numéro 212024109, Madame Nayla Gheriani titulaire de la CIN n°008481908 a vendu à madame Besma Frigui titulaire de la CIN n°04158560 le fonds de commerce du café nommé «café l'étoile» sis à Cité 9 avril Bouhsina Sousse.

Les oppositions doivent parvenir au domicile du vendeur sis à la Cité 9 avril Bouhsina Sousse.

Cet avis a été publié aux journaux suivants «Chourouk» et le «Quotidien» du 6/11/2021.

2021S01202FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé et enregistré le 21/10/2021 à la recette des finances de Akouda quittance n°M26492, numéro de l'enregistrement 21201937, la société ROSA TRAVEL matricule fiscal 1322794/T/M/A/000 demeurant à rue de la République Akouda a cédé à Wael Boukef demeurant à la rue de la République Akouda la totalité du fonds de commerce pour exercer tout type de commerce exploité au local situé à 35 rue de la République Akouda.

Le prix de vente : 25 mille dinars.

Les appositions sur le prix de vente se feront entre les mains de l'avocat maître Mohamed Arbi Zarrouk son étude sis 3 rue Chadli Khaznadar Sousse dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Alchourouk» en date du 5/11/2021 et au journal «le Quotidien» en date du 5/11/2021.

2021S01204FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, signer le 20/10/2021 et enregistré à la recette des finances Sfax le 22/10/2021 sous le n° de Quittance M083607 et n° d'enregistrement 21204104.

Mohamed Amine Ghribi demeurant à route Tunis km 1.5 Sfax, n° C.I.N 08821341, a vendu à Fathi Trabelsi demeurant à route Gremda km3.5 Sfax, n° C.I.N 01284131 la totalité d'un fonds de commerce, sis à l'avenue Abderrahmen Ghafki Sfax, destiné à la vente matériels électroniques "tactile+" cette annonce est publié dans le Journal quotidien Achourouk 29/10/2021.

Les oppositions faites à l'adresse où se trouve le fonds vendu dans un délai de 20 jours à partir de cette annonce.

2021X01250FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé signé le 22/10/2021 enregistré à la recette des finances El Ein Sfax le 26/10/2021 sous le numéro 21202326 reçu numéro M0043526 Abdelaziz Dammak son matricule fiscal numéro 1325380M demeurant à la route Manzel Chaker km 4 Sfax a vendu à Hana Weli demeurante à la route Soukra résidence le jasmin n°304 Sfax, un fonds de commerce sis à la route El Ein km 5.5 Sfax à usage de vente de produits alimentaires.

Les oppositions seront exercées à Hana Weli dans un délai ne dépassant pas les 20 jours de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette vente a été publiée aux journaux «Assabeh» et «Le Temps» le 5/11/2021.

2021X01255FCCC2

Avis

Par acte sous seing privé en date du 13/10/2021 rédigé par Maître Mabrouk Houcine avocat à Sfax enregistré à la recette des finances Route de Tunis Sfax le 14/10/2021 n° d'enregistrement 21203162, quittance n°M071898 Monsieur Ali El Mabrouk son matricule fiscal n°1289805 K, a vendu à Madame Dora Souisi CIN n°11097314 le fonds de commerce exploité dans, le local sis Rue Saïd Abou Baker Avenue 5 Août Sfax comme une librairie avec les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'avocat rédacteur du contrat sis à la rue Habib Thameur Immeuble Océan Bleu Sfax, dans un délai de vingt jours à partir de la publication de la présente vente sur le journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est paru au journal Alchourouk le 29 octobre 2021.

2021X01256FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé signé le 22/10/2021, et enregistré à la recette des finances d'Avenue Habib Bourguiba Sfax sous le n°21204305, quittance n°M065364 Madame Gada Jarboui, a vendu à Mr Amer Mezganni, tous les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce sis au local situé à la route de Mharza Km 3,5 Sfax et exploité en activité de Salle de jeux.

Toute personne concernée et pour toute réception des oppositions, les parties font élection de domicile chez maître Majdi Derouich Avocat à la cour de cassation, ayant son étude à l'immeuble El Manar, Escalier "A" 1er étage, bureau n°3 Sfax.

Le même texte est publié au journal Le temps n°15.485 du jeudi 4/11/2021 page : 14.

2021X01257FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP enregistré à la recette des finances Sakit Ezzit Sfax en date du 01/11/2021 quittance n°M054070 enregistrement n°21202394 Mr Kahldoun Mseddi titulaire la CIN n°11025260 a vendu à Mr Marwen Kammoun titulaire de la CIN n°11082912, la totalité d'un fonds de commerce à usage «la vente en détail du prêt à porter» nommé

«TEXAS» avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi que le droit au bail revenant de la location du lieu sis à l'avenue Mongi Slim n°4 Sakit Ezzit Sfax.

Les oppositions sont recevable entre les mains de l'avocat rédacteur de l'acte Maître Samet Slim à son bureau situé rue Habib Thameur Immeuble l'océan bleu 2ème étage B. n°22 Sfax dans un délai de 20 jours au maximum à partir de la date de publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal "Achourouk" le 5/11/2021.

2021X01258FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé, signé légalisé le 25/10/2021 et enregistré à la recette des finances de Houmet souk Djerba le 01/11/2021 sous le numéro 21204308 quittance n°MO080946 madame Ahlem Faghim a cédé à madame Amel Essid la totalité du fonds de commerce exploité en cafétéria dans les deux locaux commerciaux 2 et 3 qui sont à la propriété de Samir Wachani sis à la rue Municipalité Houmet souk Djerba.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de la vendeuse Ahlem Faghim à son adresse à Houmet Souk Djerba dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel, qui a été publié aussi au journal quotidien «Essabah» le 3/11/2021.

2021402673FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances d'al Hay Al Idari Ariana le 02/11/2021 sous le n° d'enregistrement 21205504 quittance M097611 Mr. Mohamed Ajroudi titulaire de la C.I.N n°05407569 a vendu à Mr. Bilel Jbeli titulaire de la C.I.N n°09810473 le fonds de commerce " tout commerce " sis à 11 rue Sidi Jbeli Ariana.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal "Le quotidien " du 7 novembre 2021.

2021402689FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Par acte s.s.p en date du 4 octobre 2021, enregistré à la recette des finances rue el Jazira Tunis en date du 14 octobre 2021 sous n°21302914 quittance n°M058680. STE LOCATION DES FONDS DE COMMERCE (F.D.C) titulaire. M.F : 1111204K.A.M.000, demeurant à n°23 rue el Jazira Tunis, représentée par Monsieur Souhaiel Ben Chedly Ben Ali Ammous titulaire de la C.I.N n°00329972 délivrée à Tunis le 21/11/2019 et par Monsieur Jamel Ben Chedly Ben Ali Ammous titulaire de la C.I.N n°00070756 délivrée à Tunis le 12/7/2021.

A Monsieur Mohamed Lassaad Ben Habib Ben Younes Ben Ghorbal, titulaire de M.F : 0514220R.A.C.000, tout le fonds de commerce demeurant à n°23 rue el Jazira Tunis, destinée pour l'activité Commerce Gros Tout Produits Divers.

Cette annonce a été publiée au journal La Presse en date du 5/11/2021.

2021T01022FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Par acte S.S.P daté du 14/10/2021 enregistré à la recette des finances La Goulette le 01/11/2021 n° d'enregistrement 21306443 quittance n°85122 Mr Abdessattar Ben Mohamed Hammami CIN n°02254221 a loué suivant procuration de Mme Zakia Bent Mohamed Hammami CIN n°02313135 à Mr Mounir Ben Mosbah Mehdaoui CIN n°09108114 tout le fonds de commerce exploité pour vente fruits secs et alimentations générales situé au n°01 rue Mongi Slim Laaouina 2046 La Marsa pendant 01 an à partir du 11/10/2021 au 10/10/2022.

Cette annonce est parue aux journaux La Presse et Essahafa du 5/11/2021.

2021T01023FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 7/9/2021, enregistré à la recette des finances rue de port Zarzis le 17/9/2021, quittance n°M077130, enregistrement n°21301894, Rahil Houri a loué à Noura Jabnoun, domiciliées à Zarzis, le fonds de commerce de blanchisserie sis à rue Tahar Sfar Zarzis.

Cet avis a été publié le 28/10/2021 au journal quotidien Achourouk.

2021R02710FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé, signé légalisé le 20/10/2021 enregistré à la recette des finances de Houmet Souk Djerba le 22/10/2021 sous le numéro 21304154 quittance n°MO79077 madame Ibtissem Ben Othman a loué sous la forme de gérance libre à la Société «IDEAL», la totalité du fonds de commerce (tous commerce) exploité au local sis à l'étage supérieur du local commerciale «Tout est La» Rue Sidi Zitouni Houmet Souk Djerba.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien «Assabah» le 02/11/2021.

2021402674FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location d'un fonds de commerce en date du 10/12/2020 et enregistré à la Recette des finances La Marsa en date du 5/3/2021 sous le n°21301255 quittance n°23846, Mr Nabil Raouafi titulaire de la CIN n°5468505 du 9/5/2015 a loué à Mme Zouaghui Hedia titulaire de la CIN n° 07273161 du 4/7/2013, tout le fonds de commerce enregistré sous le n°A011972010, avec tous ces éléments matériels et immatériels et ce, pour l'exercice de l'activité de restauration sous le nom commercial «Mchaouina», et sis au n°6 Rue 25 Juillet 1957, La Marsa. Et ce, pour une durée de cinq (5) ans renouvelable.

Les oppositions sont faites dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT à l'adresse du fonds de commerce sus-mentionnée.

Cet avis a été publié aux journaux "Echourouk" et "Le Quotidien" en date du 5/11/2021.

2021402677FCCC3

Résiliation de contrat de location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 25/10/2021 enregistré à la recette des finances avenue Habib Thameur en date du 29 octobre 2021 sous le numéro 21302687, reçu numéro M048415 Madame Hallouma Bent

Ahmed Ben Ghorbel épouse Ezedine Ben Ghorbel demeurant à 7 Rue Mohamed l'Aribi Menzeh 5 Tunis a résilié le contrat de location de la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis au 15 rue d'Angleterre Tunis à la société Adam Sarl matricule fiscal 1386158V/N/M/000 représentée par sa gérante Imene numéro CIN 08297760 en date du 20/5/2016. Un extrait a été publié aux journaux Echourouk et Le quotidien en date du 4/11/2021.

2021402681FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 25/10/2021 enregistré à la recette des finances rue Aljazeera en date du 25 octobre 2021 sous le numéro 21302983 reçu numéro M060188 Madame Hallouma Bent Ahmed Ben Ghorbel épouse Ezedine Ben Gborbel demeurant à 7 Rue Mohamed l'Aribi Menzeh 5 Tunis a loué la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis au 15 rue d'Angleterre Tunis à la société HEJAIJ DE COMMERCE Sarl registre de commerce B07192402016 pour la durée de 6 mois Renouvelables à partir de 01/11/2021. Un extrait a été publié aux journaux Echourouk et Le quotidien en date du 4/11/2021.

2021402682FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : L'Association des Anciens Joueurs l'Olympiques de Béja et ses fidèles.

Objet : Culture.

Adresse : Rue Assad Ibn Fourat immeuble Makni Habib Béja 9000.

Objectifs : - La mise en place d'une culture d'appartenance et l'amour de l'Association Sportive Olympique de Béja.

- Apprécier les efforts des anciens joueurs financièrement et moralement.

Documenter l'histoire et les réalisations du club.

- Agir en tant que force proposant pour l'avancement de l'Association Olympie de Béja dans divers domaines.

- Contribuer au développement du rayonnement du Club aux niveaux régional, national et international.

- Participation au soutien du club au niveau de toutes les activités.

- Contribuer à la consolidation d'une culture du dialogue et inculquer l'esprit d'entreprise, le développement et l'ouverture;

- Conclure des partenariats, des accords et des échanges de visites au pays et à l'étranger avec des associations, des organisations et des dons dans des pays frères et amis.

Comité :

Le président : Zdiri Maher

Le secrétaire général : Brahmi Nwfel

Trésorier : Arfawi Bachir.

2021R02712APSF1

Constitution d'un Groupement de Développement Agricole

Nom : Groupement de Développement Agricole Unité 4 Essalem 2

Zone d'intervention : Essalem 2.

Objectifs :

- Aider les agriculteurs à rationaliser et à évaluer le produit. (G.D.A.O.N.G ... etc) à l'intérieur du pays et à l'étranger.

Résidence sociale : Essalem

- Adresse : Essalem Rejim Maatoug

- Décret de constitution du Groupement :

PV n°138/2016 du 21/01/2016

Selon la loi n°43 du 10 mai 1999.

Président : Ali Ben Said.

Membres :

- Nasr Ben Ammar.

- Belgacem Hmid.

2021R02715APSF1

Constitution d'un Groupement de Développement Agricole

Nom : Groupement de Développement Agricole Unité 1 El Amel 2

Zone d'intervention : El Amel 2.

Objectifs :

Aider les agriculteurs à rationaliser et à évaluer le produit (G.D.A.O.N.G ... etc) à l'intérieur du pays et à l'étranger.

- Résidence sociale : El Amel

- Adresse : El Amel Rejim Maatoug

- Décret de constitution du Groupement :

PV n° 8/2021 du 13/10/2021

Selon le loi n°43 du 10 mai 1999.

Président : Mourad Marmouri.

Membres :

- Ahmed Ben Massoud.

- Mongi Ben Abdelhafidh.

2021R02716APSF1

Constitution d'un syndic

Résidence La Perle Bleue - Ain Zaghouan Nord - Tunis

Selon le PV de l'assemblée générale des copropriétaires de la résidence La Perle Bleue tenue à son siège sis à la rue de Bagdad, résidence La Perle Bleue - Ain Zaghouan Nord 2046 - Tunis, enregistré le 29/9/2021 à la recette des finances de la Goulette sous le numéro 21701675 et quittance numéro 76851, et la décision du maire du Kram en date du 8/10/2021, il a été constitué un syndic composé de messieurs et mesdames suivants :

Président : Saïd Hajji.

Trésorier : Mahmoud Nouajeh.

Membres : Kaiser Maghzaoui, Sameh Zouari et Sawssen Cheli.

2021R02721APSF1

Constitution d'une association sportive

Dénomination : Club de Pétanque Manar

Siège social : Bureau n°20, Complexe Molka Manar 2 - Tunis

Président : Khaled Ben Cheikh

Secrétaire Général : Mehdi Aouini

Trésorier : Taoufik Mechkan

Membres :

- Maatallah Hamida

- Hanen Jabnoun

- Souheila Rabah

- Karim Latrech.

Objectif : Former et encadrer les jeunes, développer leurs capacités physiques et techniques, et les promouvoir au plus haut niveau sportif et moral.

Date d'obtention du visa n°2837 : 24 septembre 2021.

2021402382APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom : Association Sportive de Kick Boxing et Disciplines Associées

Objet : Association sportive de kick boxing

Objectifs : Former et encadrer les jeunes en sport de combat

Président : Omri Belgacem.

Membres :

- Hawami Houda

- Ben Boubaker Mohamed Wassim

- Ammar Mohamed Bahaeddine

Adresse : 1 Rue Sidi Bachir Borj Louzir 2073 Ariana.

2021402675APSF1

Homologation de résolutions

Fédération Tunisienne de Gymnastique : Composition du Bureau Fédéral 2021 - 2024

Il est porté à la connaissance du public que le nouveau bureau fédéral de la Fédération Tunisienne de Gymnastique élu lors de son Assemblée Générale Elective le 26 Juin 2021 pour la période du 2021-2024, sous la supervision de la commission électorale indépendante, et à l'issue de sa première réunion, le 30 juin 2021, les tâches et les responsabilités étaient réparties comme suit :

1- Mr Haitham Gharbi : Président et porte-parole officiel de la FTG

2- Mr Mehdi Sfaxi : Vice - Président et Président de la commission de discipline et règlement des litiges

3- Mr Aymen Amri : Trésorier - Président de la Commission Financière et sociale et Président de la Commission juridique

4- Mr Abedel Basset Bouabidi : Membre et Président de la commission du soutien et Sponsoring

5- Mme Emna Daoud : Membre et Présidente médias et communication

6- Mme Majda Mahmoud : Membre et Présidente de la Commission du sport Féminin

7- Mme Marwa Sayari : Membre et Présidente de la commission relation avec les ligues

8- Mr Khalil Touaiti : Membre et Président de la commission du suivi des Equipes Nationales

9- Mr Houssem Eddine Yahyaoui : Membre et Président de la Commission d'organisation des événements.

2021402591APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière aux enchères publiques

Cabinet de Maître Hattab Rachida

Avocat rue 15 Octobre Eljem

L'adjudication de la propriété ci-dessous désignée aura lieu à la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Mahdia le lundi le six décembre deux mille vingt-et-un (6/12/2021) à partir de huit heures et demi du matin et suivant par Maître Hattab Rachida avocat auprès la cour de cassation, rue 15 octobre Eljem Mahdia titulaire de la CIN n°03965600 matricule.

Demanderesse : Saida Elgharred, femme au foyer, titulaire de la CIN n°09417228, demeurant cité rue Ali Belhouene Eljem Mahdia.

Défendeurs : 1/ Les héritiers de Abdel Aziz Ben Khlifa el Gharred qui sont :

1/ Amna Bent el Mabrouk Ben Hessen Bouker titulaire de CIN n°03857106, femme au foyer, demeurant rue Khairidine Ksour Essef Mahdia.

2/ Fathi Ben Abdel Aziz Elgharred, titulaire de CIN n°03915378, ouvrier, demeurant rue Khairidine Ksour Essef Mahdia.

3/ Fatma Bent Abdel Aziz Elgharred, titulaire de CIN n°03961794, femme au foyer, demeurant rue Elbanani Ksour Essef Mahdia.

4/ Mounir Ben Abdel Aziz Elgharred, titulaire de CIN n°03942962, ouvrier, demeurant rue l'école ksour essef Mahdia.

5/ Lotfi Ben Abdel Aziz Elgharred, titulaire de CIN n°03944648, ouvrier, demeurant rue l'école ksour essef Mahdia.

6/ Zohra Bent Abdel Aziz Elgharred, titulaire de CIN n°08283714, femme au foyer, demeurant rue Hached Ksour Essef Mahdia.

7/ Asia Bent Abdel Aziz Elghareed, titulaire de CIN inconnu, femme au foyer, demeurant rue montagne Echaanbi Ksour Essef Mahdia.

L'immeuble à vendre : Il s'agit d'un terrain agricole semi rectangulaire situé à Salakta Ksour Essef gouvernorat de Mahdia distingué par des figues de barbarie de tous les cotés Il contient huit figuiers, cinq oliviers et quelques amandiers, limité au sud par le terrain d'Ibn Errjichi d'une longueur de 40.70m, à l'est un terrain d'Ibn errjichi aussi de longueur 39.40m, nord un terrain de Hssouna Ben Lateifa de longueur 40.50m, à l'ouest un terrain de Najib Ben Mouhammed Elgharad de longueur 40,50m et superficie totale de 1622 mètres carrés.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à quatorze milles et cinq cent quatre vingt dix huit dinars (14.598.000dt) après rabaissement de quarante pour cent (40%) à la mise à prix initial.

Visite de terrain : On peut visiter le terrain tous les jours à partir de 9 heures jusqu'à 13 heures.

Observations : Pour la communication du cahier de charges contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia pour plus amples informations contacter l'avocat poursuivant Maître Hattab Rachida à son étude sis à rue 15 octobre Eljem gouvernorat de Mahdia.

- Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat.

2021S01196VEPA1

Vente par adjudication publique

Le 6/12/2021 à 9h du matin et suivant sera procédé à la vente par adjudication l'immeuble ci-après à la chambre des saisies immobilières du Tribunal de Première Instance de Mahdia.

La partie poursuivante : Arabe Tunisian Bank, société anonyme, son matricule fiscal est ; Q14161 et représentée par son représentant légal, son domicile élu chez l'ARAB DEBT RECOVERY, son matricule fiscal est 974893N/A/M/000, demeurant à 5 rue Talleyrand, 1002 Tunis.

Le débiteur : Taher Ben Rachid Ben Taher Kacem, directeur commercial de société, sa carte d'identité n°08295323, demeurant au 35 avenue de la République Sidi Alouane, Gouvernorat de Mahdia.

L'avocat poursuivant : Maître Sahbi Karoui, avocat à la cour de cassation, avenue Léopold Senghor, immeuble Selten - Sousse (Matricule fiscal : 108.166-P-A-P-000).

L'immeuble mis en vente : Un terrain constructible clôturé au mur avec un entrepôt et situé à Jinan Ibn Maryam dans la commune de Sidi Alwan, Gouvernorat de Mahdia, sa superficie est 369 m², dont les frontières du sud une route, de l'est Ahmed Riad Mbarek, du nord les héritiers de Mohamed el-Mahdi Mbarek et une route à l'ouest.

Mise à prix : (70680 DT) après selon le rapport de l'expert Mounir Hadj Khalil.

Visite du local : Tous les jours de 9h à 18h.

Participation aux enchères : Toute personne ayant consignée le tiers (1/3) de la mise à prix à la trésorerie générale.

Observation : Pour plus de renseignement, consulter l'étude de l'avocat poursuivant ou consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Mahdia.

2021S01203VEPA1

Adjudication immobilière

Le saisissant :

Fouzia Bent Mohamed Mzoughi, demeurant rue Farhat Hached Kalaa Kbira Sousse, C.I.N n°02863111 du 29/4/2016 à Tunis.

Le saisi :

Chokri Ben Hédi Ben Abdelkader Doudech commerçant, demeurant, Rue Farhat Hached Kalaa Kbira titulaire de la C.I.N n°05562499 du 18/4/2012 à Tunis.

Avocat poursuivant :

Maître Skandrani Abdelkader Avocat près la cour de cassation demeurant 13, Av 3 Août Trocadéro 4000 Sousse C.I.N n°02949113 du 28/7/1998. MF : 299147 W A P 000.

Immeuble saisi :

Tout l'immeuble objet du titre foncier numéro 102422 Sousse dénommé Nejma sis à Zaarna Est Kalaa Kebira Sousse constitué de la parcelle 499 et d'une superficie de 491 mètres carrés consistant en une villa numéro 101 Lotissement A F H. limité au nord rue à l'est immeuble Abd El Aziz Ben Saad au Sud rue et à l'ouest Immeuble Khalil Ben Saad le dit immeuble comportant une villa moderne en cours de construction au niveau des séparations et de la clôture dont 210 mètres carrés couvert raccordée à l'eau potable et l'électricité.

Mise à prix :

(266.120D.000) selon rapport de l'expert M. Mansour Belhaj Kalifa daté du 7/10/2020.

Date de l'adjudication :

Aura lieu le 6/12/2021 à 9h du matin par devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de première instance de Sousse 2.

Visite de l'immeuble :

Peut avoir lieu tous les jours durant l'horaire administratif.

2021S01205VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatricule RN E n°0000120H Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur, Habib ben Mohamed Ben Zid, titulaire de la C.I.N n°04143386 demeurant à rue Hédi Khéfacha Jammal.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, M.F : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité du titre foncier n°29799 Monastir, parcelle n°1 et 2, située à la rue Hédi Khéfacha Jammal, d'une superficie de 293 m², se compose d'un appartement au premier étage avec un escalier sous l'indivision se compose d'un immeuble de deux étages.

L'appartement d'une superficie de 181 m² avec couloir de 17 m² donnant sur une terrasse non couverte de 80 m², composé d'un séjour, 3 pièces, salle de bain, cuisine et terrasse.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Monastir le 08/12/2021 à partir de 9h.

Mise à prix :

Cent sept milles six cent quatre-vingt neuf dinars 200 millimes (107.689,200 D) après rabaissement de 40 % avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2021S01213VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatricule RN E n°0000120H Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Madame Faouzia Bent Ameur Ben Arous, titulaire de la C.I.N n°0414032 demeurant à rue Hédi Khéfacha Jammal.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, M.F : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité du titre foncier n°82452 Monastir, situé à Jammal, d'une superficie de 1185 m², consistant en un terrain nu destiné à la construction, n°13 du lotissement approuvé et de vocation social d'activités culturelles.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Monastir le 8/12/2021 à partir de 9h.

Mise à prix :

Cent six milles six cents cinquante Dinars (106.650,000D) après rabaissement de 40 % avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2021S01214VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatricule RN E n°0000120H Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Madame, Faouzia Bent Ameur Ben Arous, titulaire de la C.I.N n°0414032 demeurant à rue Hédi Khéfacha Jammal.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, M.F : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité du titre foncier n°35372 Monastir, situé à Jammal, d'une superficie de 302 m², consistant en un terrain nu destiné à la construction, n°11 du lotissement approuvé.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Monastir le 8/12/2021 à partir de 9h.

Mise à prix :

Vingt trois milles cinq cents cinquante six dinars (23.556,000 D) après rabaissement de 40 % avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2021S01215VEPA1

Vente aux enchères

Créancier saisissant : Ines Bent Hassine Badri, journalière demeurant à cité Ezzouhour Hajeb Laioun Kairouan titulaire de la CIN n°07606670 délivrée le 16-02-2015.

Débiteur saisi : Hamza Ben Noureddine Ben Ammar Sbai, journalier demeurant ROSS FALL 424.9107.VR NaSCH.SUISSE titulaire de la cin n°07523816 délivrée le 27-6-2011.

L'avocat : Maître Manel Abessi Avocate à la cour d'appel dont l'étude est sise à rue Soukaina Bent Hassine immeuble Rabaoui 2ème étage Kairouan MF : 1161290/C.

L'immobilier saisi : le terrain non bâti rocheux en forme de trapèze sis à el Manar délégation de Hajeb Layoun gouvernorat de Kairouan délimité :

Essghaier Zaidi : Du nord

Une propriété d'autrui : De l'est

Ibrahim Abessi : De l'ouest

Nouredin Sebai : Du sud.

Prix initial : la valeur de l'immobilier objet de la vente aux enchères est estimée à 56.985.000 dinars considérée en tant que valeur par l'expert en agriculture M. Ali Kheder.

Date de vente aux enchères et tribunal de la vente aux enchères :

La vente aux enchères sera tenue le lundi 29 novembre 2021 au département des ventes foncières au tribunal de première instance de Kairouan à 08 :30 du matin.

Constat et visite du bien immeuble : le bien immeuble peut être visité tous les jours de la semaine de 8 : 30 jusqu'à 17h au bureau de Maître Montassar Abessi huissier de justice. Toute personne désirant participer à cette vente aux enchères doit assurer le 1/3 du prix initial au moins. Pour plus d'informations veuillez consulter le cahier des charges déposé au département des ventes foncières au tribunal de première instance de Kairouan et au bureau de l'avocat.

Dressé par Maître Manel Abessi Avocate à Kairouan.

2021S01216VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

LA DISTRIBUTION DES DENIERS

Monsieur le juge chargé de la distribution des deniers au tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire numéro 2037/2021, a ordonné une décision d'ouverture de la procédure de la distribution des droits consignés à la caisse des dépôts et consignations sous le numéro R004224 du 26/4/2010 d'un montant de 6 891,840 d.

Et suite à la requête en distribution des deniers déposée par Maître Rim Arfa Chebbi au nom de son mandant Monsieur Khlifa Merdessi à l'encontre du débiteur Entreprise Ben Mahmoud de travaux publics en la personne de son représentant légal.

Pour ces motifs :

En application de l'article 468 CPCC : dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion produire ses titres de créances au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant, cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent à peine de nullité être rappelées dans les avis, insertions et sommations prévues aux deux articles précédents.

Cet avis a été promulgué conformément aux dispositions des articles 466 et 467 et 468 du CPCC.

2021R02709VEPA2

Avis de distribution

De Monsieur le greffier de la chambre de distribution des deniers

Au Tribunal de Première Instance de Monastir

En application des dispositions des articles 467 et 468 du code des procédures civiles et commerciales et suivant l'ordonnance rendue par Monsieur le Juge chargé de la distribution des deniers au Tribunal de Première Instance de Monastir en date du 8/10/2021 dans le procès numéro 339/2021 : l'ouverture des procédures de distribution des deniers consignés suivant leurs ordres et suivant la requête d'ouverture de distribution présentée par Maître Sabeur Chouchene, avocat à Sousse, en agissant aux noms de ses clients : Salha Hlel et les autres, domiciliées à Monastir contre la société APROTEX dans la personne de son représentant légal, siège social sis au Technopole de Sahline.

Et sur les deniers consignés de l'ordre de 589.014.740 dinars objet de l'attestation de dépôt numéro 20/2021 du 30/9/2021, quittance d'assignation numéro M095404 du 18/10/2019.

Et les dispositions de l'article 465 et suivant du C.P.C.C.

Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat au greffe du tribunal susvisé. Le présent communiqué est dressé en application des dispositions des articles 466 et 468 du code des procédures civiles et commerciales.

2021S01201VEPA2

Décision de prolongement des délais de réception des offres d'achat

Règlement Judiciaire N°306 Société «SIMFER»

Siège social : Route de Gabès km 2.5 Sfax

Identifiant Unique N° : 004097V

Matricule Fiscal N° : 004097V/A/M/000

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de Première Instance de Sfax

le 26/10/2021 relative au règlement judicaire n°306, il a été décidé le report de la date du procès à l'audience du 30 novembre 2021, l'autorisation de la société débitrice de poursuivre son activité et le prolongation des délais de réception des offres concernant la cession totale aux tiers de la société SIMFER ayant comme identifiant unique numéro 00409V. La même décision a chargé l'administrateur judiciaire Mokhlès Laajili de procéder à la publication de la décision de prolongation des délais de réception des offres d'achat par voie d'insertion au Journal Officiel de la République Tunisienne et aux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe et sur des sites internet spécialisées à cet effet. Il est chargé aussi de convoquer Monsieur SAIID TAKTAK et le représentant légal de la société de gestion immobilière Le MOULIN afin d'aligner leurs offres aux exigences des dispositions de l'article 462 du code de commerce et les améliorer dans le but d'achat de la société débitrice et de garantir la continuité de son exploitation.

Les offres des soumissionnaires accompagnées d'une caution d'un montant de (50 mille dinars) et les offres actualisées et l'emplissant les conditions stipulées par l'article 462 nouveau du code de commerce, doivent lui parvenir au plus tard le 30/11/2021 pour être transmises au tribunal et expertisées le 30/11/2021.

Ledit administrateur Judiciaire est chargé de contrôler les actes de gestion de la société jusqu'à ce que le tribunal se prononce sur les offres présentées.

2021X01254VEPA2

Nomination d'un curateur à la succession

En vertu d'une ordonnance sur requête rendue par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Bizerte en date du 20/10/2021 sous le n°60780, Monsieur Slah Guedouar est nommé curateur à la succession du feu Mohammed El Moncef Ben Mohammed Hassen Hamza titulaire de la carte d'identité nationale n°01520735, et ce pour procéder à l'inventaire, la gestion et le partage des biens de la succession, à l'amiable ou par voie judiciaire.

Toute personne intéressée pourra s'adresser au curateur à la succession à son bureau sis au 02 bis Rue de l'Argentine Immeuble ARGENTINA 5ème étage Bureau n°4 Tunis - Tel 99 299 713 / 71 841 014.

2021402672VEPA2

Distribution de deniers dans l'affaire n°122

Conformément à l'article 466 du code des procédures civiles et commerciales et en application de la décision du juge de la distribution des deniers et de l'ordre des créanciers du tribunal de première instance de la Manouba en date du 29/1/2020 ordonnant l'ouverture de la procédure de distribution dans l'affaire n°122, le greffier du tribunal de première instance de la Manouba annonce la distribution du montant de soixante huit et neuf cent cinquante huit dinars et 745 millimes (68.958,745 dinars) comme l'atteste la quittance n°M012888 en date du 18/6/2020 et le certificat de dépôt n° N20000091 en date du 2/2/2021 résultant d'une saisie exécutoire.

Suite à la déposition d'une demande de distribution effectuée auprès du maître Naoufel Chebbi au profit de sa cliente : «la Société d'Equipement Téléphonique - Télécom» contre la société «World Wide Washing Services» et «la Caisse Nationale de Sécurité Sociale».

Sous peine de forclusion il incombe alors à tout créancier voulant participer à la distribution des deniers à présenter au greffe du tribunal ses titres de créances et ce, dans les 30 jours de la publication au Journal officiel de la République Tunisienne.

L'article 468 du code des procédures civiles et commerciales stipule que «dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée. Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion; Produire ses titres de créances au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

2021402683VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Expansion Touristique ZITA

SA au capital de : 18.000.000 D

Siège social : Zone Touristique Souihel Zarzis

Identifiant Unique : 0003581Y

MF : 0003581Y/A/M/000

CNSS : 31501 - 73

Messieurs les actionnaires de la Société d'Expansion Touristique ZITA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 6 décembre 2021 à 10 heures au bureau les Berges du Lac 2, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement de retard quant à la réunion de la présente assemblée

2- Lecture du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2019

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2019

4- Approbation des conventions réglementées de l'exercice 2019

5- Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2019

6- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2019

7- Affectation du résultat pour l'exercice 2019

8- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration

9- Questions diverses.

2021R02717SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

"Société Cytopharma SA"

Société anonyme

Au capital social : 18.615.390 Dinars

Siège social : Z.I Hammam Zriba, Zaghouan

MF : 1204054DAM000

Les actionnaires de la société CYTOPHARMA sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire

qui se tiendra le jeudi 9 décembre 2021 à 9h au siège de la société Alternative Capital Partners sis à Immeuble Yosr, Apt 9 & 10, Rue du Lac Victoria - Les Berges du Lac 1053 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Statuer sur la continuité d'exploitation,

2. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatifs à l'opération de l'augmentation du capital social de 1.480.020 Dinars par conversion du CCA BIAT CAPITAL RISQUE avec prime d'émission.

3. Fixation de la prime d'émission

4. Modification de l'article 6 des statuts

5. Pouvoirs au conseil d'administration pour procéder à la réalisation et la constatation de l'augmentation du capital

6. Pouvoirs pour formalités.

2021R02720SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TOURISTIQUE LES JARDINS D'EDEN «SA»

SA au capital de 1.200.000 dinars

MF /IU : 0906443K

Siège social : Zone Touristique Cap Gammarth La Marsa 2070

Messieurs les actionnaires de la société S.T.J.E. sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le 7 décembre 2021, à 15H au siège social de la société sis à la Zone Touristique Cap Gammarth La Marsa 2070, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers de l'exercice 2019 et 2020.

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société durant les exercices 2019 et 2020.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes

- Approbation des états financiers clos le 31.12.2019 et le 31.12.2020

- Affectation du résultat des exercices 2019 et 2020.

- Renouvellement des mandats des administrateurs

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

- Réévaluation de l'actif de la société

- Quitus aux administrateurs

- Questions diverses

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités requises par la loi.

2021R02728SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE D'ASSISTANCE ET DE MAINTENANCE AUTOMOBILE

«SAMA»

S.A au capital de 3 500 000 Dinars

Identifiant Unique : 0644722 H

Siège social : Km7 Route de Sousse - 2033 Mégrine

Messieurs les actionnaires de la Société D'ASSISTANCE ET DE MAINTENANCE AUTOMOBILE «SAMA» sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le samedi 27 novembre 2021 à 10h au siège social de la société sis Km7 Route de Sousse - 2033 Mégrine, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes afférents à l'augmentation du capital social.

- Augmentation du capital social avec renonciation aux DPS.

- Mise à jour des statuts

- Modification corrélative des statuts

- Pouvoirs pour formalités.

2021S01197SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du 01/12/2021

Mediterranean Institute of Technology

SA au capital de 5.550.000 Dinars

I.U : 1322426W

Siège social : Les jardins du Lac II, Les Berges du Lac 1053 - Tunis

Les actionnaires de la Société Anonyme dite Mediterranean Institute of Technology «MedTech» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 01/12/2021 à 15h30 au siège de la Société sis aux Berges du Lac 2 soit en présence soit en ligne à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du Rapport de Gestion relatif à l'exercice 2020.

2. Lecture des Rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 suivant et l'article 475 du CSC, au titre de l'exercice 2020.

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2020.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

6. Quitus aux administrateurs et au Président Directeur Général au titre de l'exercice 2020.

7. Questions diverses.

8. Pouvoirs pour formalités.

2021402669SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 02/12/2021

SOUTH MEDITERRANEAN UNIVERSITY

SA au capital de 4 825 000 Dinars

Identifiant unique : N°0818400F

Siège social : Les Berges du Lac II - 1053 - Tunis

Les Actionnaires de la société anonyme dite SOUTH MEDITERRANEAN UNIVERSITY SMU sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 02/12/2021 à 15h au siège de la Société sis aux Berges du Lac 2 soit en présence soit en ligne à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du Rapport de Gestion relatif à l'exercice 2020.

2. Lecture des Rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 suivant et l'article 475 du CSC, au titre de l'exercice 2020.

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2020.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

6. Quitus aux administrateurs et au Président Directeur Générale au titre de l'exercice 2020.

7. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2020.

8. Questions diverses.

9. Pouvoirs pour formalités.

2021402670SANB3

Convocation des actionnaires

TOPIC-SA

Au capital de 13.365 050 dinars

Registre de commerce : B153672002

Siège social : Immeuble "DAHMANI" centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Matricule fiscal : 716915P/N/M/000

Le conseil d'administration de la société de «TOPIC» informe tous les actionnaires de la société qu'une assemblée générale ordinaire aura lieu le mercredi 8 décembre 2021 à 10 heures au siège social de la société sis à Tunis Immeuble «DAHMANI» Centre Urbain Nord, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 ;

3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019 ;

4. Approbation des conventions relevant des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des sociétés commerciales;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

6. Quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2019 ;

7. Renouvellement du mandat d'un des deux co-commissaires aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022 ;

8. Allocation des jetons de présence pour l'exercice 2019 ;

9. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2021402676SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière et Immobilière Amilcar

Société anonyme

Au capital 1604810dt

RNE : N° 5599

Code fiscal : 5599SAM000

Messieurs les actionnaires de la société hôtelière et immobilière Amilcar SHIA, société anonyme au capital de 1604810dt et portant le Matricule Fiscal 5599SAM000 sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 17 novembre 2021 au siège de la société 13 Av USA Tunis Belvédère, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des états financiers 2020.

- Quitus aux administrateurs pour l'année 2020.

- Questions diverses.

2021402688SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

SERVICOM PREFA SA

Société anonyme

Au capital social 7 500 050 DT

Siège social : LOGT Cité Ennour Ouest Sidi Bouzid

Matricule fiscal : 1406872 D/A/M/000

R.C : B2439942006

Affiliation CNSS : 554534-82

Les actionnaires de la société SERVICOM PREFA SA ont décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire le 01 décembre 2021 à 14H au siège de la société SERVICOM 65 rue de l'énergie Charguia 1 2035 Tunis pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Entériner la date de la tenue de la présente assemblée

2. Lecture et approbation du rapport d'activité de la société pour l'année 2020.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Affectation du résultat de l'exercice.

7. Approbation des conventions prévues par l'article 200, 205 et 475 du CSC.

8. Pouvoir pour formalités.

2021402690SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société mutuelle de base de services Agricoles

EL AMAAL

Messieurs, les adhérents de la Société mutuelle de base de services agricoles EL AMAAL Kairouan sont prisés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 30 novembre 2021 à 9h au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation d'augmentation du capital social.

2021S01212SODB3

Convocation

STE MUTUELLE DE BASE DE SERVICES AGRICOLES

"EL WIFAK" de Dar Chaabene El Fehri

MF : 40084T/M/N/000

Suite à la non atteinte de la majorité prévue par quorum lors de la première assemblée générale ordinaire du 01/11/2021, la société mutuelle de base de services agricoles de Dar Chaabane El Fehri invite tous ses adhérents à assister à une deuxième assemblée qui aura lieu le jeudi du 25 novembre 2021 à 9H et 30 M au siège social de la société mutuelle.

Ordre du jour :

1- Lecture du rapport moral et financier des exercices 2017, 2018 et 2019.

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes des exercices 2017, 2018 et 2019.

3- Lecture et approbation des rapports.

4- Donner le quitus aux membres du conseil d'administration.

5- Mettre à jour la liste des participants.

6- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

7- Election du tiers des membres du conseil d'administration.

2021402697SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Mme. Afaf Ben Abdel Rahman Ben Ayad annonce que le titre de son père situé à Sfax route Menzel Chaker km 2 est perdu, et elle veut extraire un deuxième acte et quiconque à une objection, il doit la prouver auprès de M. Makni Wadi notaire qui est domicilié à la rue el adoul Sfax, dans un délai n'excédant pas trente jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2021X01252DIVD2

Avis

M. Mabrouk Ben Mohammed Belarem annonce que son titre de propriété n°02/2647, du titre n°103844, situé Agareb Sfax, est perdu et qu'il veut extraire un deuxième acte et quiconque a une objection, il doit la prouver auprès de M. Makni Wadi notaire qui est domicilié à la rue el adoul Sfax dans un délai n'excédant pas trente jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2021X01253DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Les héritiers de la défunte Fouzia bent Brahim Ben el Haj Mohamed Wesleti annoncent la perte de son titre de propriété n°136 daté du 3 Juin 2004 relatif à la propriété immobilière lui revenant objet du titre foncier n°35215 Ben Arous sis à Ezzahra au bord de la rue Ennasr gouvernorat de Ben Arous d'une superficie de 467 m², consistant en une parcelle de terrain nu.

Cette annonce est considérée comme un avis destiné au public en application des dispositions de l'article 364 du code des droits réels.

Cette annonce est publiée au journal «Echourouk» en date du 13/10/2021.

2021402668DIVD2

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2020

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	2020	2019
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	3	3636210	2295968
Amortissements		-2270310	-2081753
Valeurs nettes 1		**1365901**	**214215**
Immobilisations corporelles	4	24212022	23658455
Amortissements		-14522865	-13495547
Provisions		0	0
Valeurs nettes 2		**9689157**	**10162907**
Immobilisations financières	5	215206	219368
Provisions		0	0
Valeurs nettes 3		**215206**	**219368**
Total des actifs immobilisés		**11270264**	**10596490**
Autres actifs non courants	6		**11085** *(*)*
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		**11270264**	**10607575** *(*)*
ACTIFS COURANTS			
Stocks	7	126636	154001
Provisions		-59626	-59626
Valeurs nettes 4		**67011**	**94375**
Clients et comptes rattachés	8	1762259	2744603
Provisions		-996100	-982709
Valeurs nettes 5		**766159**	**1761894**
Autres actifs courants	9	2450335	2081312
Placements et autres actifs financiers	10	62411	50837
Liquidités et équivalents de liquidités	11	9990408	6358515
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		**13336323**	**10346934**
TOTAL DES ACTIFS		**24606587**	**20954509** *(*)*

(*) : Données retraitées à des fins comparatives (Note 28)

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2020

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2020	2019
CAPITAUX PROPRES			
Fonds de dotation	**12.1**	3642146	3642146
Réserves	**12.2**	12801216	12796967
Autres capitaux propres	**12.3**	5551215	6830055
Résultats réportés	**12.4**	-5372316	-5887889
Total des capitaux propres avant résult de l'exercice		**16622262**	**17381279**
Résultat de l'exercice		**3791423**	**515573** *(*)*
Total des capitaux propres avant affectation		**20413685**	**17896851** *(*)*
PASSIFS			
Passifs non courants			
Provisions	**13**	30623	39117
Total des passifs non courants		**30623**	**39117**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	**14**	2239024	866029
Etat, impôts et taxes	**15**	308020	532549
Autres passifs courants	**16**	1615234	1619963
Total des passifs courants		**4162278**	**3018541**
Total des passifs		**4192901**	**3057657**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**24606587**	**20954509** *(*)*

(*) : Données retraitées à des fins comparatives (Note 28)

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

ETAT DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2020

(Exprimé en dinars)

LIBELLE	Notes	2020	2019
Produits d'exploitation			
Revenus	**17**	12727173	9878960
Autres produits d'exploitation	**18**	1409605	1110303
Total des produits d'exploitation		**14136778**	**10989263**
Charges d'exploitation			
Achats d'approvisionnements consommés	**19**	-69697	-75657
Charges de personnel	**20**	-6383248	-6370214
Dotations aux amortissements et aux provisions	**21**	-1646575	-1875059
Autres charges d'exploitation	**22**	-2424558	-2364029 *(*)*
Total des charges d'exploitation		**-10524078**	**-10684958** *(*)*
Résultat d'exploitation		**3612700**	**304305** *(*)*
Produits financiers nets	**23**	112720	-142724
Produits des placements		130161	170169
Autres gains ordinaires	**24**	63	204738
Autres pertes ordinaires	**25**	-706	-447
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**3854938**	**536041** *(*)*
Impôt sur les bénéfices	26	-63515	-20468
Résultat net de l'exercice		**3791423**	**515573** *(*)*
Effets des modifications comptables (nets d'impôt)		-54800	0
Résultat après modifications comptables		**3736623**	**515573** *(*)*

(*) : Données retraitées à des fins comparatives (Note 28)

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 31 DECEMBRE 2020

(Exprimé en dinars)

LIBELLE	Notes	2020	2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		**3791423**	**515573** *(*)*
- Ajustement pour :			
- Amortissements et provisions		1646575	1875059
- Quote-part des sub.d'inv.insc.au résultat de l'excercice		-945900	-956575
- Variation des :			
* Stocks		27365	11911
* Créances		1022027	-719553
* Autres actifs		-309338	-207251 *(*)*
* Fournisseurs et autres dettes		-433500	13180
- Autres ajustements	**27**	254	-192290
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		**4798906**	**340053**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-893347	-1607114
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	203223
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières			
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		**-893347**	**-1403891**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des subventions		-332940	1554108
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		**-332940**	**1554108**
Variation de trésorerie		**3631893**	**490269**
Trésorerie au début de l'exercice		6358515	5868245
Trésorerie à la clôture de l'exercice		9990408	6358515

(*) : Données retraitées à des fins comparatives (Note 28)

2021R02703BCFA5